



Slow Food® au Canada

FORMULAIRE DE NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: (Résidentiel) _____ (Travail) _____

Courriel: _____

Numéro de membre Slow Food : # _____

Signature du nominé ou du volontaire:

Veillez répondre aux questions suivantes:

1. Pourquoi souhaitez-vous faire partie du conseil exécutif de Slow Food au Canada?
2. Quel est le nom de votre convivium local?
3. Quelles sont vos compétences, contacts ou expériences qui pourraient être utiles au réseau Slow Food?
4. Veillez prendre connaissance des attentes envers les membres de l'exécutif de Slow Food au Canada:

- a. Être un défenseur de Slow Food et un membre actif au sein de son convivium;
- b. Solliciter activement l'adhésion de membres;
- c. Rechercher activement des partenaires afin de construire, maintenir et améliorer le réseau de Slow Food au Canada;
- d. Tenir un rôle de gérance dans les campagnes de Slow Food au Canada;
- e. Être prêt et disponible pour siéger sur les comités;
- f. Participer à toutes les rencontres planifiées et y être préparé;
- g. Assister aux réunions régulières (habituellement 1 par mois) et à la Réunion annuelle nationale;
- h. Soutenir et participer aux événements spéciaux.

Informations utiles aux membres prospects du conseil exécutif de Slow Food au Canada

Le conseil exécutif de Slow Food au Canada est constitué de membres bénévoles, du conseiller canadien (élu tous les quatre ans au Congrès international de Slow Food) et d'une employée rémunérée au poste des communications.

Les membres peuvent être nommés ou se porter volontaires pour accéder aux postes exécutifs.

Il est entendu que les candidats pour ce poste sont des membres informés et actifs du réseau Slow Food au Canada.

Pour plus d'informations à propos de Slow Food International, visitez le [**http://www.slowfood.com**](http://www.slowfood.com)

Le mandat

Les membres exécutifs devraient être prêts à servir pour une période minimale de deux ans.

Les élections se tiendront tous les deux ans lors de la réunion annuelle nationale. Tous les membres de Slow Food au Canada, incluant ceux qui ont déjà siégé sur le conseil, peuvent être nommés à un poste sur le conseil exécutif, comme le prévoient les règlements actuels de Slow Food au Canada.